L'Égalité de Roubaix-Tourcoing

Camouflez vos lumières
Dans la nuit du 20 au 21 Mars, le CAMOUFLAGE ABSOLU EST OBLIGATOIRE de 18 h. 1 à 6 h. 54.

La lutte contre la tuberculose

La campagne de vente des vignettes antituberculeuses, organisée par les Pouvoirs publics, est commencée.

Nul ne peut ignorer que la tuberculose est l'un des plus grands ennemis de l'humanité et que ses ravages incalculables ne pourront être enrayés qu'avec la participation active de toutes les bonnes volontés.

Aussi est-ce avec la plus absolue confiance que le Comité national de défense contre la tuberculose, encouragé par les Pouvoirs publics et le Comité départemental, placé sous l'autorité de M. le Préfet régional, renouvellent leur appel auprès de tous, pour l'œuvre commune. Ils savent pouvoir compter sur la collaboration désintéressée et totale de divers groupements, pour participer, avec tout leur cœur et malgré les circonstances défavorables actuelles, à la vente des vignettes à 5 francs et à 100 francs, qui aura lieu jusqu'au 31 mars 1944.

VIANDOX communiqué

Dans quelques cas, des consommateurs et des revendeurs de VIANDOX, présenté sous la forme solide, ont pu constater que le contenu de certaines boîtes était plus ou moins humidifié.

La seule raison en est la restriction obligatoire dans l'emploi du matériel d'enveloppage qui ne permet plus, comme avant la guerre, d'assurer une protection absolue contre l'humidité de l'air. Cependant, et quel que soit son aspect, même très humidifié, VIANDOX donne l'assurance qu'il n'a perdu aucune de ses qualités et qu'il est utilisable tel quel avec profit.

Dès que les circonstances le permettront, l'enveloppage ancien sera réemployé. 11.572

Recherches civiles et militaires

Vue pour la dernière fois entre Montreuil et Hesdin, le 21 mai 1940, transportant deux bidons d'essence, Mme Glorieux Marie, 58 ans, corpulence et taille moyenne, cheveux châtains et grisonnants, n'a plus donné de ses nouvelles. Manteau de drap vert, robe de soierie nègre, garnie d'un plastron en tricot jaune serin, chapeau noir, souliers en cuir noir. Elle portait un sac à mains en cuir noir, et tenait placé sous ses vêtements quelques valeurs.

⁂

Le 18 mai 1940, quittant Namur pour évacuer, Mme Jonet Rosalie Céline, née à Vedrin (Namur), le 11 février 1869, 1 m. 65, corpulence maigre, cheveux roux et un peu blancs, ayant des taches de rousseur au visage, ainsi que des traces d'une légère opération au côté droit du nez, se rendait à pied à Charleroi, voyageant le lendemain en chemin de fer jusqu'à Erquelinnes, puis à pied jusqu'à Solre-le-Château, elle se trouvait le 18 mai à St-Aubin. Quittant dans cette localité, la personne qui l'accompagnait, Mme Jonet n'a plus donné signe de vie. Robe en molleton avec petites fleurs jaunes et rouges sur fond gros bleu, tablier noir, bas en laine noire, souliers noirs à lacets. Elle possédait une bague en argent ainsi qu'un porte-monnaie noir avec une médaille at 160 francs.

⁂

Le 12 mai 1940, quittant Brugelette où il était en religion au Noviciat des Prêtres du Sacré-Cœur, M. Promper Max Joseph Gérard, belge, né à Aix-la-Chapelle le 13 février 1920, était perdu par ses collègues, dans la nuit du 18 au 19 mai 1940, à Cauroir, village entre Carnières et Cambrai. Il aurait failli être fusillé par des soldats français mais aurait été remis en liberté après vérification de son identité.

⁂

Le 13 mai 1940, Mme Laffineur Caroline, née Jaunin, 49 ans, 1 m. 62, corpulence forte, cheveux châtains un peu grisonnants, trois ou quatre dents en dessous un peu noircies, était blessée à Philippeville (B.). Transportée dans la nuit du 13 au 14 mai à l'Hôpital St-Charles à Fourmies et soignée dans la matinée du 14 par des médecins militaires de l'ambulance chirurgicale lourde de N. 423, elle aurait été évacuée par train sanitaire en direction de Liesse et Tours. Depuis la famille est sans nouvelles. Mme Laffineur était vêtue d'une robe en coton multicolore, d'un manteau gros bleu, de sous-vêtements en jersey, bas en soie jaune, pantoufles de sport jaunes.

⁂

Les personnes pouvant fournir tous renseignements utiles sur les intéressés, sont priées d'écrire au Service des Recherches, Préfecture du Nord, à Lille.

Un J1 qui battrait bien des J2

Voilà un gaillard à qui l'on donnerait deux ans de plus! Grâce à DULCIA il est plus vigoureux et plus fort que ceux de son âge.

C'est qu'en effet DULCIA est un aliment rationnellement abondant les principes nutritifs qui donnent la vitalité et la force.

DULCIA donne des muscles fermes et des os solides, de la santé en réserve.

DULCIA est un aliment équilibré, sucré à point, d'un goût exquis et très digestible.

DULCIA
"De la santé pour toute la vie!"
l'aliment de force
LABORATOIRES DULFRANCE

PLANTS de pommes de terre. Vous pouvez obtenir des claies de 100 pieds, sélectionnés et germés, spécialement préparés. Envoyez les tickets P.B en même temps que vos commandes. Un P.B. donne droit à SEPT claies. Prix de la claie : 75 fr. rendu. Ecrire WILLOCQUET, Plants, ORCHIES (Nord).

TOURCOING

LE TRAFIC DES DEVISES
412.000 francs sont saisis

L'Inspecteur sous-chef Allard et l'Inspecteur Sarrasin, qui effectuaient une ronde en ville, eurent l'attention attirée par deux individus qui passaient rue Desurmont. Il s'agissait de Louis Hoet, 43 ans, opticien, 20 rue de Lille à Menin, qui était porteur d'un sauf-conduit périmé, et de Paul Haves, 43 ans, magasinier, 3 rue de Lille, à Halluin. Devant l'attitude embarrassée des deux hommes, ceux-ci furent amenés à la Sûreté où on les fouilla et sur Haves on trouva une somme de 412.000 francs que celui-ci reconnut avoir passée de Belgique pour le compte de Hoet.

Les services de la Douane, alertés, vinrent saisir le magot tandis que les deux hommes étaient mis en état d'arrestation et déférés au Parquet. Hoet aura d'ailleurs à répondre d'un délit d'infraction à la loi sur les étrangers.

HUILE LESIEUR
RÉGAL d'hier et de DEMAIN

Un vieillard retiré du canal

Au Pont National on a retiré du canal le cadavre de M. Ernest Delerue, 73 ans, pensionnaire de l'hospice. Malgré les efforts des pompiers, il fut impossible de ranimer le vieillard. Le corps a été transporté à la morgue.

LA CAMBRIOLE OPÈRE

Au 6 de la rue Jourdan, chez M Gioen-Bruynsteens, des cambrioleurs ont opéré une indésirable visite au cours de laquelle ils ont fait main basse sur une somme de 31.500 francs ainsi que sur divers bijoux, montres d'homme et de dame, etc... M. Tourtue, Commissaire de police du 4e Arrondissement, a ouvert une enquête.

Contre les RHUMATISMES
PILULES FOSTER
Toutes Pharmacies
Lab. Foster, 25, rue St-Ferdinand, Paris
Visa N° 158-P-590

L'INFORMATION PERMANENTE

Malgré les restrictions d'électricité qui privent de la radio un grand nombre d'auditeurs de Paris et de la banlieue parisienne, n'oubliez pas que vous pouvez recevoir les dernières nouvelles du monde entier en prenant l'écoute sur l'Information Permanente de 7 h. du matin à 2 h. du matin, sans interruption.

Qu'importe aux ménagères
Et quatrains et rondeaux,
Pour elles les beaux vers
Ne valent pas Blanco.
PERU, Courrières.

SAVOIR choisir SON MAQUILLAGE

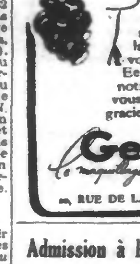

Les femmes très jolies sont celles qui savent choisir leur maquillage. Désirez-vous un conseil? Ecrivez-nous, notre visagiste vous le donnera gracieusement.

Gemey le maquillage des jolies femmes
RUE DE LA PAIX - PARIS

Admission à l'Ecole Spéciale des Travaux Publics, du Bâtiment et de l'Industrie

Paris, le 20 Mars. — Les concours d'admission aux Ecoles Supérieures des Travaux Publics, de Mécanique et d'Electricité du Bâtiment, de Topographie — auront lieu dans la première quinzaine de Juin, à PARIS et à LYON (épreuves exclusivement écrites).

Le niveau des épreuves d'admission aux deux premières écoles porte sur le programme de la classe de mathématiques spéciales ; pour les deux autres, il correspondant au baccalauréat de mathématiques élémentaires.

Inscriptions reçues à l'Ecole, 57, Boulevard Saint-Germain, à PARIS (5e) ou 37, Chemin Saint-Nestor, à LYON.

— Quand la digestion va, tout va!

Digérez jeune : sans torpeur ni migraines.

Avec l'âge, le foie et l'intestin digèrent au ralenti, les reins n'arrivent plus à filtrer tout l'acide urique ; les déchets s'accumulent et causent les migraines ou torpeurs après les repas, les douleurs rhumatismales et même la goutte. Chaque matin, comme vous vous lavez la figure, lavez votre foie, votre intestin et vos reins, en prenant dans le petit déjeuner ou dans de l'eau chaude une pincée de Kruschen : Aussitôt 6 sels minéraux, agissant à la façon des eaux de sources thermales réputées (telles que celles de Carlsbad et d'Epsom), vous obligent à évacuer naturellement et complètement. Les poisons sont dissous et expulsés à mesure qu'ils se forment ; Migraines et douleurs de l'acide urique, rapidement soulagées, finissent par disparaître. La digestion redevient facile et courte. Une joyeuse sensation de bien-être rajeunit le corps et l'esprit. Sels Kruschen. V. 21 P.5780.

ÉCHOS ET CARNET

CALENDRIER. — Mardi 21 mars 1944. — Soleil : Lever à 6 h. 54. Coucher à 19 h. 3.

Aujourd'hui : Saint-Benoît. — Demain : Sainte-Léa.

SAISIE DE VIANDE

Le service de surveillance économique, au cours d'une ronde effectuée en ville a découvert chez Mme Thiers, 90, rue de la Croix-Rouge, 160 kilos de viande destinés au marché noir.

La marchandise a été saisie et un procès-verbal des faits transmis au Parquet.

A tous ceux qui souffrent d'ECZÉMA ou d'ULCÈRES VARIQUEUX

Peut-être depuis des mois soignez-vous un ulcère, un eczéma ou toute autre maladie de la peau sans qu'aucun traitement ait pu provoquer la disparition complète du mal.

C'est que, pour venir à bout d'un eczéma et surtout d'un ulcère variqueux, il faut un pansement à la fois calmant, désinfectant, sans être irritant, et capable de réveiller la vitalité des tissus en activant la cicatrisation.

Toutes ces qualités sont les caractéristiques mêmes de l'Eau Précieuse Dépensier, qui présente de plus l'avantage de la rapidité d'action, de la facilité d'emploi et de la propreté. Toutes pharmacies. V. 763 P 1720.

RENARDS A DEUX PATTES

Au cours de la nuit des voleurs ont enlevé dans une dépendance de l'habitation de Mme Vanuffel, 30, rue d'Armentières, trois gros lapins. Plainte a été déposée à la police.

CENTRAL CINÉ
La pièce célèbre de Victorien Sardou
« Madame Sans-Gêne »

AUX VICTIMES CIVILES DE LA GUERRE

M. Louis Louillat, administrateur de l'Association interdépartementale des victimes civiles de la guerre à Lille, assurera une permanence le samedi 25 mars, de 15 à 17 h., au café de l'Entr'Acte, 42, rue Nationale, à Tourcoing.

Les victimes civiles et leurs ayants droit pourront obtenir tous renseignements et conseils.

L'assemblée générale annuelle de l'Association aura lieu le dimanche 2 avril 1944, à 10 h., au théâtre Famulia, 27, rue de Béthune, à Lille, sous la présidence de M. le docteur Denis Cordonnier, président d'honneur et médecin conseil de l'Association.

FEMMES DE 40 ANS, PORTEZ-VOUS MIEUX

La quarantaine apporte aux femmes de nombreux troubles : époques irrégulières et douloureuses, violents maux de tête, vertiges, bouffées de chaleur, étouffements, bourdonnements d'oreilles, fourmillements et crampes dans les jambes, varices, palpitations. Un excellent remède consiste à prendre vingt Gouttes Florides à chaque repas, trois semaines par mois. Les Gouttes Florides règlent la circulation et équilibrent la femme, 16 fr. 90, ttes Phies. Existe aussi en comprimés, 16 fr. 30. Visa 846 P. 7936.

Sociétés et Comités

SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS « LA PRÉVOYANCE ». — Le paiement des retraites du 1er trimestre 1944 aura lieu les mardi et mercredi 22 mars, de 8 à 12 h. et de 14 à 18 h. au bureau de la société, Hôtel de Ville. Les retardataires seront reportés au trimestre suivant.

RONCQ

Fanfare du Blanc-Four. — Ce lundi à 16 h., cours gratuit de solfège salle du Café de l'Etoile, rue de Lille.

Chez les sapeurs-pompiers. — La subdivision des sapeurs-pompiers de Roncq a effectuée hier dimanche matin, de 9 à 11 h. une importante manœuvre simulacre d'incendie qui eut lieu dans le quartier de la gare de Roncq, entre les deux grandes usines Leurent et Manufacture de Draperies de Roncq. Le déploiement du matériel, les exercices, le service des bouches d'incendie ont donné dans l'ensemble satisfaction, et l'effectif des pompiers sous les ordres des lieutenant Bouvlet et sous-lieutenant André Charlet, ont par cette manœuvre reçu un sérieux entraînement.

Comme l'on sait, la subdivision des sapeurs-pompiers de Roncq est comprise dans sa totalité dans l'organisation locale de la défense passive et à ce titre encore, ces manœuvres sont d'une grande utilité.

WASQUEHAL

Famille du Prisonnier. — Pour le Centre, permanence au Centre social, place Gambetta, mercredi, de 18 à 19 heures.

Les COMMANDES de CHARBON DANS LA RÉGION

A TOURCOING

Secteur n° 6, Bureau du Consortium Charbonnier, 3 rue Carnot

24 mars : Rues de l'Egalité, Avesnes, Florence, Prairie, 70/fin-86/fin, Boileau, Delplanque, rues de Varsovie, Rouget de l'Isle, Courtrai, rues du Pont de Neuville, Malcense, 341/fin-350/fin, Rohan, Toulon, Roulers, Mac Donald, d'Audenaerde ; Ch. Gramm, Ch. F. Forest, 2/28, rue de Louvois, de Chateaudun, Boitelais, Neuville, Basse, 27/137, des Couloniers ; rues de l'Yser, Reckem, Yeeghem, Ermitage, de Gand, 325/fin-294/fin.

DÉJEUNER SURNOURRISSANT
BLÉDORÊVE
IBLED

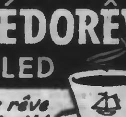

C'est le rêve au réveil!

A MOUVAUX

Secteur n° 1 : A la Mairie

23 mars : Rues Mac Mahon, de Roubaix, de Lille, de Tourcoing jusqu'à Brasserie Lemaire, Pl. de la Paix, Carr. des Prés, Av. Foch ; Pl. de la Délivrance, rues des Poilus, Marceau, Thiers, Dr Bouillet, Jeanne d'Arc, Kléber, Hospice ; rues Basse, V.-Hugo, Am. Courbet, Duriez, Platanes, Lilas, Mirabeau, Isly, Alsace-Lorraine ; rues Négrier, de Triez, des Fleurs, de Wasquehal, Galliéni (jusqu'au Bd Carnot), Bd de la Marne, Carnot (jusque rue Faidherbe).

Secteur n° 2 : A la Mairie

24 mars : Rues Escalette, Vauban, Faidherbe, Saint-Paul, Saint-Pierre, rues Nouvelles, Presbytère, Constantin, Pasteur, Chotaau ; rues Poissonnerie, Turgot, Congo, Turenne, Galliéni (à partir du Bd Carnot), Bd Carnot (à partir de rue Faidherbe) ; Cont. Sacré-Cœur, rues Verte, J.-Jaurès, Epinette.

Secteur n° 3 : Débit de Tabac Thiempont, rue de Tourcoing

24 mars : Rues de Tourcoing, de la Brasserie Lemaire aux Francs ; rues des Ravennes, Jean Bart et Gambetta ; rues Masurel, Rouget de l'Isle, Félix Faure, Verdun, Lorthiois, Goleté ; rues Forgette, Baisiaux, Vert Pré, des champs, Coulons.

FUNÉRAILLES

LILLE. — Vous êtes prié d'assister aux funérailles de **Madame Pierre SINGER**, née **Marcelle DUTOY**, pieusement décédée à Lille, le 18 mars 1944, à l'âge de 34 ans, lesquelles auront lieu le mercredi 22 dudit mois, à 11 heures, en l'église Sainte-Marie-Madeleine (intra-muros). Inhumation au cimetière de l'Est. - Assemblée, 32 bis, rue de Thionville, à 10 h 45. La famille recevra les condoléances à l'issue de la cérémonie religieuse. De la part de M. Pierre SINGER, son époux ; de MM. Pierre, Jean et Miles Michelle et Nicole SINGER, ses enfants, et de toute la famille.
H. Rauzé, bailli, 27, rue du Pont-Neuf.

Tribunal correctionnel de Lille

Vol de courant. — Victoria Mirlecka, rue Cuvier, à Roubaix, a soustrait une certaine quantité de courant électrique. 1 mois par défaut. Insertion dans trois journaux et affichage du jugement. La Société d'éclairage roubaisienne, partie civile, a obtenu 1.819 fr. 80 de dommages-intérêts.

— Pour même délit, 1 mois à Benjamin Gonce, électricien, rue Meyerbeer, à Roubaix. Trois insertions, affichage et 1.051 fr. 60 de dommages-intérêts à la partie civile.

— 6 mois, pour vol d'une bicyclette, à Fernand Blanquart, garde-fils à Linselles.

L'autorité. — Pour outrages à agent, 15 jours à Adolphe Vandanabeele, rattacheur à Roubaix, et à sa femme, née Joséphine Deneef.

La retraite privée des Médaillés du Travail

LA FÉDÉRATION NATIONALE SE CHARGERA DE LA RÉPARTITION

Nous avons donné vendredi dernier la décision de la plupart des industriels de Roubaix-Tourcoing de venir en aide à leurs anciens ouvriers médaillés du travail et actuellement dans une situation critique devant le coût de la vie, alors qu'ils ne travaillent plus et ne touchent en général qu'une faible retraite, plutôt « symbolique » de la firme dans laquelle ils ont passé une grande partie de leur vie laborieuse, retraite qui, ajoutée à celle du Maréchal (celle des vieux travailleurs) ne leur permet pas de faire face au minimum de dépenses vitales.

Nous apprenons que la Fédération Nationale des Médaillés du Travail, va prendre en charge l'application de la nouvelle retraite dont nous avons indiqué les taux la semaine dernière.

M. Jung, vice-président de cette Fédération, présidera le Comité de répartition et représentera les bénéficiaires devant l'organisme patronal.

En prévision de cette application, une réunion importante des présidents des groupements de médaillés s'est tenue dimanche matin, à Croix, à la Maison des Œuvres sociales, place de la République.

Il a été décidé d'établir d'urgence les listes des bénéficiaires éventuels aussi bien de ceux dont les firmes fonctionnent encore, que de celles qui ont cessé toute activité depuis la période d'avant-guerre, ou depuis 1939.

Nous rappelons que ces mesures ne concernent pour l'instant que les industries textiles.

LYS-LEZ-LANNOY

SALLE des FÊTES, Jeudi 23, à 19 h. 30
Line DARIEL, SIMONS, BERTAL
dans LES ROIS DU MARCHÉ NOIR de Simons, mus. de Verier, Little Jazz

CROIX

Consultation des nourrissons. — Il n'y aura pas de consultation des nourrissons cette semaine.

Une femme s'est pendue. — Samedi soir, en rentrant de son travail, M. Achille Devaddar, employé, 48, boulevard Zola, a trouvé sa femme Yvonne Netalis, âgée de 53 ans, pendue dans la cuisine. Les constatations ont été faites par M. Perney, commissaire de police et M. le docteur Swynghedeuw.

MARCQ-EN-BARŒUL

Paiement des gardes-voies de communications. — Mercredi 22 mars, de 9 à 12 h. et de 14 à 16 h., à l'Hôtel de Ville, bureau de la Perception.

Nourrissons. — Consultation mardi 21 mars, de 16 à 17 h. pour le quartier du Plouich, chez Moral r. Pasteur, 125.

Distribution de bons de carbure, bougies, pétrole. — Contrairement à ce qui a été annoncé hier, la distribution des bons de carbure, pétrole et bougies se fera le lundi 20 mars, au guichet 11.

EN BELGIQUE

MENIN

UNE JEUNE FILLE EST ATTAQUÉE

Mlle Martha Bouckenooghe, demeurant 33 rue de Bruges, a été victime d'une agression vers 20 h. par les individus nommés J... V..., demeurant 94, rue du Sablon et A... V..., demeurant 241, rue de Moorsele à Menin. V... porta à la jeune fille un violent coup de tête. Procès-verbal a été dressé.

UN CAMBRIOLAGE EN PLEIN JOUR

Les époux Vancrayneat-Cottyn, demeurant quai de l'Est à Menin étaient absents. En revenant chez eux ils ont constaté que des malfaiteurs avaient brisé la vitre d'une porte, derrière la maison et avaient pénétré dans l'immeuble où ils ont bouleversé et fracturé tous les meubles. Les voleurs ont dérobé une assez grande somme d'argent et plusieurs bijoux de valeur. Une enquête est ouverte par la police.

Arrêté. — La gendarmerie a arrêté Jules Vandecasteele, demeurant à Meulebeke, qui avait à purger une peine de deux ans de prison prononcée par le tribunal correctionnel de Courtrai pour distillerie clandestine. Il a été conduit à la prison.

MOUSCRON

Un acte de probité. — M. Arsène Mahieu, marchand de lait, habitant au Tombrouck, a trouvé un portefeuille contenant une certaine somme d'argent qui a été rendu à son propriétaire, M. Vercruysse Félix, 92, rue de l'Espérance.

LA VIE SPORTIVE

FOOTBALL

LES RESULTATS

MATCHES INTER-COMITES	
Flandre pros A-Lyonnais prof.	2—1
Flandre pros B-Sélect. Picardie	1—3
Nord amateur-Paris amateur	2—1
Ile-de-France A-Provence pros	2—5
Franche-Comté am.-Lorr. pros	1—1
Normandie-Champagne pros	4—3
Guyenne-Ile-de-France B	0—0
Poitou-Orléanais am.	1—1
Bretagne am.-Anjou am.	2—0
Lyonnais am.-Dauphiné pros	2—2
CHAMPIONNAT D'EXCELLENCE	
Stade héninois-Escaudain	2—2
Dechy-Sports-Denain A.	1—5
S.A. Douai-Stade Roubaix	5—1
COUPE DES FLANDRES	
U.S. Tourcoing-U.O. Halluin	4—1
R.C. Roubaix-U.S. Merville	2—0
Ol. Marcq-U.S. Marquette	5—0
Rush Carvin-A.S.S.B. Oignies	2—3
COUPE COLSON	
S.C. Fivois-Stade Béthune	1—2
PREMIERE DIVISION TERRIENNE	
Ch. Tourcoing-U.S. Lezennes	1—1
Ch. Hellemmes-U.S. Lesquin	0—1
SELECTIONS JUNIORS	
Terrien-Picardie	1—1

Sécurité d'abord!
UN
BON DU TRÉSOR
même entièrement détruit n'est pas anéanti
Rappelez-vous votre numéro : vous sauverez votre capital
ON SOUSCRIT PARTOUT

Les Amateurs du Nord battent ceux de Paris par 2 buts à 1

Cette rencontre s'est jouée au stade de Degouve devant une galerie assez fournie sur un terrain extrêmement glissant.

Néanmoins le jeu fut de bout en bout intéressant à suivre. Si les Parisiens légers et rapides usèrent d'un jeu extrêmement mobile fait de déboulés fulgurants, les Nordistes, eux, s'appliquèrent à jouer le jeu classique de la passe redoublée. C'est ainsi que la Flandre longtemps devant les buts parisiens eut la surprise, à maintes reprises, de voir les visiteurs percer leurs lignes de défense et à la suite de descentes rondement menées menacer Mielzareck. Ce dernier quitta imprudemment ses bois et dut son salut à une intervention in-extremis. Puis sur une nouvelle descente des avants bleu-ciel Philippot toucha la sphère de la main. Un coup franc fut magistralement botté par Haza qui marqua le 1er but à ras de terre, à la 33e minute.

La mi-temps arriva alors que la Flandre dominait territorialement.

C'est seulement après la pause que les avants blancs vont donner à fond. Hiltl qui distribue parfaitement la balle envoie à Deléglise lequel passe à Equipart qui met les équipes à égalité par un shoot bien dirigé. Paris s'emploie toujours aussi effectivement et met en danger bien souvent Mielzareck.

Le jeu appliqué de l'équipe de Flandre reprend bientôt le dessus. Hiltl dribble plusieurs joueurs, passe parfaitement à Equipart qui centre et Files qui a repris de la meilleure façon va inscrire le but vainqueur.

La ligne d'attaque des Flandres ne fut guère meilleure que son vis-à-vis, par contre la ligne de demis fut parfaite et supérieure aux parisiens, quant à la défense elle s'avéra un peu faible. Il est vrai que les joueurs ont eu toutes les peines du monde pour tenir l'équilibre et enregistrèrent de multiples glissades.

L'équipe de la capitale aurait pu mériter un sort meilleur car elle fut toujours mordante, active et dangereuse. L'avant-centre Roulé fut à l'origine de tous les assauts et mit la défense nordiste bien souvent à l'ouvrage.

L'arbitrage de M. Fichaux, d'Arras, fut parfait.

LES AMATEURS PICARDS ONT PRIS LE MEILLEUR SUR LES PROS B DE FLANDRE

Déroutant tous les pronostics, les amateurs picards ont pris l'avantage sur les professionnels nordistes et personne ne contestera la logique de leur succès. Ils jouèrent avec une grande volonté et, bien plus souvent que les visiteurs, ils menacèrent les buts adverses.

Les professionnels sont certainement capables de faire mieux, mais ils eurent affaire à un « onze » décidé qui ne s'en laissa jamais imposer et qui joua avec cran.

Certes, dans l'ensemble, la supériorité professionnelle quant à la touche de balle se manifesta maintes fois mais cela ne suffit pas pour vaincre. La qualité du jeu fourni par les visiteurs ne fut pas celle qu'on attendait, au contraire les amateurs picards firent mieux qu'on ne pensait. La ligne d'avants — qui avait dû être remaniée en dernière heure par suite de l'impossibilité de se déplacer dans laquelle se trouvaient deux titulaires — fit très bien. Lombard en fut le meilleur ; avec lui, on doit citer Gambart et Depil. Meneut, fatigué par un voyage difficile ne fit pas sa partie habituelle. Cardon, au centre de la ligne de demis, fit une très belle partie ; Sombetzki est également à citer dans la ligne intermédiaire. Chez les arrières, Bican fit honneur à sa réputation cependant que le jeune Maison paraissait impressionné. Capart fit un bon match dans les buts.

Chez les pros, Tempowski fut le meilleur, avec lui Gouillard, Urbeniak, Crétaur et Gruchala. Bigot, touché, fut remplacé par Waggi qui a perdu de son perçant. L'arbitrage de Bouture fut excellent.

En première mi-temps, les Picards trouvèrent rapidement la cohésion et jouant avec l'appoint du vent assez fort envahirent souvent le camp adverse. Après plusieurs essais infructueux, ils ouvrirent la marque à la 39e minute par Lombard sur passe judicieuse de Gambart.

Après la pause, les pros se montrèrent dangereux. En effet, à la 49e minute, ils obtenaient un coup franc à la limite de la surface de réparation. Tempowski le donnait hors de portée de Capart, gêné par le rideau de ses équipiers.

Cela ne découragea pas les Picards qui repartirent de plus belle et la physionomie de cette mi-temps fut semblable à celle de la première. Par deux fois, Créteur sauva ; enfin, à la 61e minute, sur passe de Vasquez, Meneut s'enfuit, dribbla un arrière et le portier et marqua le second but. Les Picards continuèrent à mener la danse et à la 73e minute Depil, reprenant une balle venue de la gauche, obtint le troisième point.

Gruchala tout aussitôt manqua une belle occasion et finalement les Picards conservèrent leur avance méritée.

En lever de rideau, les Juniors Picards et les Juniors Terriens firent match nul par un but à un. Dans l'ensemble, les Terriens firent preuve d'une certaine supériorité. Plus athlétiques, supérieurs dans le jeu de tête, ils affichèrent également une meilleure touche de balle et une technique supérieure. Mais les Picards jouèrent avec une grande volonté et obtinrent un résultat qui les avantage quelque peu.

Kretzschmar marqua à la 4e minute, les Picards égalisèrent à la 40e minute. Bonnecuelle shoote au but, le portier repousse la balle qui ricoche sur le demi-droit nordiste et pénètre dans les buts.

A signaler chez les Terriens : Wardavoire, Debruyckère, Grimonpont, Kretzschmar et surtout Jallageas.

Chez les Picards : Vasseux, Blondin, Cage, Bonnecuelle et surtout Wagenaire.

LA COUPE DES FLANDRES

U.S. TOURCOING BAT U.O. HALLUIN PAR 4 BUTS A 1

Si la victoire des Tourquennois apparaît normale, le score n'en est pas moins trop lourd pour les Halluinois qui firent beaucoup mieux que se défendre au stade Amédée-Prouvost.

Ce fut d'ailleurs Halluin qui ouvrit la marque par son centre avant Delmotte et mena les opérations à toute allure pendant la première mi-temps. Mais peu avant la pause, les Tourquennois obtinrent deux buts coup sur coup.

A la reprise, les frontaliers se lancèrent une nouvelle fois à l'assaut des buts de Maes qui se défendit comme un beau diable et au lieu de l'égalisation escomptée, ce fut Tourcoing qui scora une 3e fois par Herman.

Le ressort des Halluinois en fut cassé net et les Ustiens n'eurent plus aucun mal à s'imposer et à traduire une 4e fois encore par Herman, à la suite d'un coup franc.

O. MARCQ BAT U.S. MARQUETTE PAR 5 A 0

L'équipe de Marcq tient vraiment la grande forme. Après sa belle victoire sur le leader héninois de division d'excellence, l'équipe chère à l'ami Michel Hennion a de nouveau réalisé une très belle performance en dominant nettement son adversaire de Coupe de France : l'U. S. Marquette qui, pourtant, avait réalisé de fort belles choses dans son championnat.

A la mi-temps, le score était déjà de 4 à 0 en faveur des Marcquois dont la ligne d'avants faisait merveille, s'infiltrant sans cesse dans une défense désaxée.

Matron se mit en évidence, Collard fut toujours dangereux et mit à son actif de superbes buts.

Cette victoire fait de Marcq le favori de la belle compétition organisée par le District terrien du Comité des Flandres.

R.C ROUBAIX BAT MERVILLE PAR 2 A 0

Belle partie jouée à Armentières devant une belle galerie. Roubaix obtint le premier but au début par Nottelière sur centre de Vaillant. Roubaix marque encore deux buts avant la mi-temps qui sont refusés pour hors jeu. A noter, au cours de cette mi-temps assez équilibrée, un superbe arrêt de Miramon. A la reprise, Merville domina dans l'ensemble ; un centre de l'aile droite est expédié au-dessus par Billiet ; deux shoots mervillois trouvent la barre. Et c'est Roubaix qui marque un second but sur une belle descente de Vaillant. En résumé, Roubaix conjugua mieux. Mention spéciale au gardien roubaisien.

CHAMPIONNAT D'EXCELLENCE

S.A. DOUAI bat STADE ROUBAISIEN PAR 5 A 1

Au Stade Demény, à Douai, les locaux ont battu assez facilement les Roubaisiens du Stade. D'entrée les Roubaisiens descendirent, mais une contre-attaque immédiatement conduite par leurs adversaires, se traduisit par un but que manqua Baert. Celui-ci devait récidiver une demi-heure plus tard. Les Douaisiens dominèrent outrageusement durant toute cette première mi-temps.

A la reprise, on assista à une réaction roubaisienne et la défense douaisienne fut trompée à la 7e minute.

Par la suite, la balle voyagea d'un camp à l'autre, et les Douaisiens scorèrent une fois encore, de l'aile.

BOXE

UN BEAU GALA AU B.C.T.

Trop petite la salle du Boxing Club Tourquennois pour contenir la foule accourue devant un pareil programme. Les deux combats professionnels ont tenu le public en haleine. A la rencontre Duforest - Bartosick, le Tourquennois afficha une nette supériorité tandis que Batiss, battu dernièrement, reprenait sa chance en battant aux points son adversaire, l'Arrageois Strohmenger. Voici les résultats :

Naert (Linselles) vainqueur par jet d'éponge au premier round de X. Pierre (Arras) ; Roger (Tourcoing) vainqueur aux points à l'unanimité de Dehay (Arras) ; P. Devaucelle (Tourcoing) vainqueur aux points de Vercant (Linselles) ; Maertens (Tourcoing) bat Loafl.Keder aux points ; Damman (Tourcoing) bat aux points Debaere (A.S. Roubaix) ; Spildlick (Arras) vainqueur par arrêt de l'arbitre au 3e round de P. Devaucelle (Tourcoing).

Combats professionnels. — Duforest (Tourcoing) bat aux points Bartosick (Hénin-Liétard) ; Batiss (Tourcoing) bat aux points Strohmenger (Arras).

LE GALA PARIS-NORD DU B.C. NORDISTE A OBTENU un très GRAND SUCCES

C'est devant une salle archi-comble que s'est déroulé le gala Paris-Nord, organisé par le Boxing-Club Nordiste. Pour une fois, l'équipe parisienne était au grand complet et le public a su apprécier comme il le fallait l'effort produit par le Comité directeur du Boxing-Club Nordiste pour faire honneur à son engagement. La chose en elle-même méritait d'être soulignée en raison des difficultés de toute sorte que nos dirigeants doivent journellement surmonter.

Dans l'ensemble, les combats furent très disputés, les Parisiens affirmant une technique supérieure à celle de leurs adversaires qui jetaient dans la lutte le meilleur d'eux-mêmes afin d'arracher une victoire de justesse.

Jonas, Villemain et Maréchal chez les Parisiens ; Thomas, Fougnies et Bailleul chez les Nordistes se mirent en vedette.

1. Vermeulen (Lille) 56 k., bat Hecquet (Paris, salle Nieman) 54 kilos 500, par abandon à la 2e reprise.
2. Bailleul (Wattrelos) 61 k., bat Clerget (Paris, salle Bretonnel) 62 k., aux points.
3. Jonas (Paris, salle Bretonnel) 54 k., bat Lecorne (B.C. Nordiste) 54 k., par jet de l'éponge à la première reprise.
4. Peyrusseau (Paris, salle Bretonnel) 62 k., bat Kerrouche (Carvin) 62 k., aux points.
5. Fougnies (Carvin) 57 k., et Maréchal (Paris, salle Bretonnel) 56 k., font match nul.
6. Thomas (B.C.N.) 49 k., bat Morice (Paris, salle Bretonnel) 49 k., aux points.
7. Loerendopt (B.C.N.) bat Casagnau (Paris, salle Bretonnel) 56 k., aux points.
8. Chapé (Paris, salle Bretonnel) 66 k., bat Herlin (B.C.N.) 64 k. 500, aux points.
9. Villemain (Paris, salle Bretonnel) 63 k., bat Vandaele (B.C.N.) 63 k., aux points.

COMBATS SUPPLEMENTAIRES

Leleu (Carvin) 61 k., bat Staelens (B.C.N.) 59 k., par arrêt de l'arbitre au 1er round). — Staelens, très courageux, ne peut que s'incliner devant la puissance de Leleu après être allé plusieurs fois à terre.

Lefebvre (Carvin) 52 k., bat Rogier (B.C.N.) aux points. — La boxe de Rogier est trop rudimentaire pour ne pas permettre à Lefebvre de frapper sous tous les angles.

Gosmare (B.C.N.) 63 k., bat Lortois (Carvin) 64 k., aux points. — Grâce à ses gauches répétés, l'élève de Van Paemel enleva de peu la décision.

PING-PONG

Les Championnats des Flandres

BOIDIN ENLÈVE LE TITRE EN PREMIÈRE SÉRIE

Les meilleurs pongistes du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme s'affrontèrent dimanche sur les tables du Swimming de Roubaix.

Si Mlle Joing triompha comme prévu chez les dames, ce fut Boidin, d'Aire-sur-la-Lys, qui enleva le titre 1re série messieurs en battant Dérumaux en trois manches, mais, à la décharge du crack de l'A.S.R., il faut souligner qu'il dut s'aligner quelques minutes après un dur match contre Bouchard qui fut parmi les grands vaincus avec Manchieka de Bailleul.

LES RESULTATS

Demi-finales. — 1re série : Boidin (Aire) bat Manchiska (Excelsior), 3-2 ; Dérumaux (A.S. Roubaix) bat Bouchard (Aire), 3-2.

Finales. — 1re série : Boidin (Aire) bat Dérumaux (A.S.R.), 3-0. — 2e série : Matrat (Stella Lille) bat Trouvé (Abbeville), 2-0. — 3e série : Lenché (Aire) bat Kindts (Excelsior) 2-0. — Cadets : Dérumaux (A.S.R.) bat Moras (Aire), 2-1. — Double messieurs : Dérumaux-Staeeart (A.S.R.) battent Delrue-Matrat (Lille), 2-0. — Dames : Mlle Joing (Valenciennes) bat Mlle Déprez (Marles), 2-1. — Double mixte : Mlle R. Petit-Bailleul I (Abbeville) battent Mlle Déprez-Boidin (Marles-Aire), 2-1.

FLEUR BLEUE

Par Claude VIRMONNE

64

« Cela demande quelques éclaircissements, reprenait Jean Savinsky de sa voix froide et indifférente. Alain de la Motte était, à cette époque, il y a une quinzaine d'années associé de Monsieur Luzières. Ils exploitaient ensemble une affaire de produits colorants. Alain de la Motte était alors un charmant garçon, un peu léger, assez dépensier ne sachant rien refuser à sa femme ; naïf, du reste, et fort incapable au point de vue de la conduite des affaires auxquelles il ne connaissait rien. La maison ne prospérait guère, un déficit s'accusait dans la caisse, en même temps que des scènes éclataient entre les deux associés. Enfin, un jour, coup de théâtre... Monsieur de la Motte avait annoncé qu'il partait en voyage ; sa voiture capota et prit feu il n'en resta rien. La présence de sauveteurs n'empêcha pas la jeune Madame de la Motte de mourir sur-le-champ ; la petite fille était indemne ; mais Alain de la Motte, très grièvement blessé à la base du crâne, les centres nerveux atteints, devait demeurer infirme — une sorte d'automate privé à jamais de ses facultés mentales. »

En un éclair, Jacques revit cette matinée de printemps, pendant laquelle il avait vu le vieux comte promener par le bras un malheureux être ; il comprit l'expression de souffrance désespérée du visage du vieillard. Cet infirme, c'était son fils unique, celui en lequel s'étaient incarnés tant d'espoirs morts à jamais...

« A la suite de l'inventaire nécessité par les circonstances, poursuivait la voix froide de l'avocat, on découvrit qu'il manquait dans la caisse une somme de cinq cent mille francs, ce qui était énorme à l'époque... Il n'y eut aucun doute pour personne : c'était Alain de la Motte qui s'était emparé de cette somme et il s'enfuyait au moment où l'accident avait eu lieu. L'argent avait dû être la proie des flammes. Cela fit un scandale inouï. »

Jacques ne disait rien. Il écoutait de toutes ses oreilles, de toute son attention concentrée sur ce qui allait suivre.

« Mis au courant de l'infamie de son fils, le vieux comte, d'abord effondré, se redressa ensuite de toute sa hauteur, poursuivit l'avocat. Il prit à son compte la dette de cinq cent mille francs et promit de la rembourser, dût-il travailler et manger du pain sec jusqu'à la fin de ses jours, afin de réparer la faute commise par son fils. Et il fit comme il disait. Alors qu'il vivait modestement mais confortablement d'une petite rente, auprès de livres qu'il aimait, après avoir remis à son fils le capital qu'il possédait, il se remit à travailler. Il remit en exploitation un domaine abandonné, la Mésangère ; et envoyait régulièrement à monsieur Luzières des sommes destinées à amortir sa dette.

« Il s'isola complètement, ne voulant que personne ne connût son fils, diminué physiquement et devenu à peu près semblable à une bête et ne sût quelle faute celui-ci avait commise... »

Devant Jacques, se dressait la haute silhouette du grand vieillard à visage de puritain, aux yeux clairs de voyant. Ces yeux étaient pleins d'une tragédie datant de quinze ans ; depuis, ils ne voyaient rien autre chose. Il vivait en dehors du monde, ne connaissant rien que le but à atteindre... C'était cela qui le rendait sauvage, inquiétant, qui faisait qu'il était craint et redouté à Lancenay, ainsi qu'on craint et déteste ce qu'on ne comprend pas.

Tout s'éclairait à présent pour Jacques de ce qui lui avait paru si obscur : le secret de la Mésangère n'existait plus. Il comprenait la raison de l'apparente avarice du comte de la Motte et pourquoi il se tenait à l'écart... De même qu'il s'était sacrifié lui-même, il sacrifiait sa petite-fille. Et malgré lui, Jacques se sentit pénétré de respect pour tous ces sacrifices consentis afin d'annuler la faute...

« Cet homme avait au plus haut point le sens de l'honneur, murmura-t-il tout haut.

— Vous trouvez ? »

Jean Savinsky haussa les épaules.

« Moi, j'appelle ça du fanatisme, et c'est bien inutile, d'ailleurs..., mais n'anticipons pas. »

Il fit une légère pause et reprit son exposé :

« Une somme importante fut ainsi remboursée en quinze ans : trois cent mille francs. Puis le comte de la Motte mourut. Guillemette de la Motte poursuivit la tâche entreprise par son grand-père : elle est venue verser aujourd'hui cent mille francs, la somme que lui a rapportée la vente de la Mésangère. Il lui reste cent mille francs à rembourser. »

Jacques s'imagina Guillemette, si candide, si désarmée, aux prises avec toutes ces difficultés... Combien la faute commise par son père devait peser lourdement sur ses épaules, et troubler son âme claire ! Cela pouvait être pour cette raison qu'elle n'avait pas voulu le reconnaître, tout à l'heure... Peut-être lui avait-elle pardonné sa faute d'amour !...

« Je paierai, je rembourserai les cent mille francs, déclara-t-il avec force. Ainsi Guillemette aura les mains libres... »

Un mince sourire effila les lèvres de Jean Savinsky.

(A suivre)

SOCIETE GENERALE

Le Conseil d'Administration a arrêté les comptes de l'exercice 1943 qui font ressortir 83.087.111 fr. de bénéfice net. Il proposera, à l'Assemblée Ordinaire du 25 Avril, la distribution d'un dividende de fr. 52.50 brut aux 1.500.000 actions formant le capital de 750 millions. Le report à nouveau est porté à 25.154.601 francs. 11586

ANNONCES LÉGALES

COUR D'APPEL DE DOUAI. - Section Spéciale. — Par arrêt de défaut en date du 9 Mars 1944 la nommée BAELEN Suzanne, femme RACARY, dite « Claire », 31 ans, ayant demeuré à Armentières, actuellement en fuite, a été condamnée à cinq ans de prison et 1.200 fr. d'amende pour activité communiste, reconstitution de parti clandestin et distribution de tracts. La Cour a ordonné l'affichage du présent arrêt à la porte du dernier domicile de la condamnée. Le tout par application des art. 1 et suivants, loi du 5 Juin 1943. — Vu le Procureur Général : signé, illisible - Le Greffier : Maurice Fostier.

COUR D'APPEL DE DOUAI - Section Spéciale. — Par arrêt de défaut, en date du 9 Mars 1944, les suivants : 1 COPIN Auguste, secrétaire de police, demeurant à Billy-Montigny, 2, rue Etienne Dolet ; 2. LUCAS Jules, 52 ans, instituteur libre, demeurant à Billy-Montigny, rue Roger Salengro, 18 ; 3. PAYEN Roland 30 ans, marchand de cycles, demeurant à Billy-Montigny, 7 rue Florent Evrard ; 4 PASCARD Maurice, 34 ans, gardien de la paix, demeurant à Billy-Montigny, 23, rue de l'Egalité ; 5. OOGHE Jean-Baptiste, 38 ans, aiguilleur à la S. N. C. F., demeurant à Billy-Montigny, 2, rue de La Rochalle, ont été condamnés : COPIN, à dix ans de réclusion et dix ans d'interdiction des droits de l'art. 42 du Code Pénal pour activité communiste et vol au commissariat de Billy-Montigny. LUCAS Jules, trois ans de prison et 1.200 fr. d'amende. PAYEN Roland, un an de prison et 1.200 fr. d'amende. PASCARD Maurice, cinq ans de prison et 60.000 francs d'amende. OOGHE J.-Bte, cinq ans de prison et 60.000 fr. d'amende, à tous quatre interdits pendant cinq ans des droits de l'art 42 du Code Pénal pour activité communiste, recel de malfaiteurs, etc..., avec cette circonstance en ce qui concerne PASCARD et OOGHE, qu'ils étaient tous deux, au moment des faits fonctionnaires de l'Etat. La Cour a en outre ordonné l'affichage de l'arrêt à la porte du domicile de chaque condamné. Le tout par application des art. 1 et suivants, loi du 5 Juin 1943, 233, 379 401, 546 du Code Pénal, loi du 25 Octobre 1941, lois des 3, 5 et 31 Décembre 1942. — Vu : le Procureur Général, signé : illisible. — Le Greffier : Maurice Fostier. 25066

COUR D'APPEL DE DOUAI - Section Spéciale. — Par arrêt de défaut en date du 9 Mars 1944, le nommé POUCHAIN François, dit « Albert », 32 ans, charpentier en bateaux, ayant demeuré à Beuvry, Chemin du Halage, a été condamné à sept ans de travaux forcés et 10 ans d'interdiction des droits de l'art 42 du Code Pénal pour activité communiste, tentative de vol qualifié, détention d'armes. La Cour a en outre ordonné l'affichage à la porte du domicile de l'inculpé du présent arrêt. Le tout par application des art 1 et suivants, loi du 5 Juin 1943, 379-381 du Code Pénal, lois des 3, 5 et 31 Décembre 1942. — Vu : le Procureur Général, signé illisible. — Le Greffier : Maurice Fostier.

Etude de Me Henri LESTOILLE, Avoué à Cambrai, 20, rue Léon Gambetta. — **DIVORCE.** — Assistance Judiciaire. Déc. du 21 Avril 1941. — D'un jugement rendu contradictoirement par le Tribunal Civil de Cambrai, le 16 Décembre 1943, enregistré, signifié et définitif entre : Mme Germaine BLAS, épouse de M. CAPIEZ Clément, domiciliée de droit avec lui, mais résidant en fait séparément de lui à Cambrai. Demanderesse principale, défenderesse reconventionnelle ayant pour avoué constitué Me Henri Lestoille et M. Clément CAPIEZ, facteur, demeurant à Cambrai, rue de Niergnies, défendeur au principal, demandeur reconventionnel, ayant pour avoué constitué Me Lecat, avoué à Cambrai. Il appert : que le divorce a été prononcé d'entre les époux Capiez-Blas aux torts réciproques du mari et de la femme. — Pour extrait, signé : Lestoille. — Visé par le Receveur Contrôleur de l'Enregistrement à Cambrai. A. J. le 16 Mars 1944. f° 100, case 21 A recouvrer : trente six francs. Le Receveur, signé : Jacquat. 37110

Etude de Me Claude DUCATEZ, Huissier à Lille, 11, rue Jean Roisin — Villa de Lambersart, 16, rue Nicot. — **VENTE JUDICIAIRE CERTAINE** d'une voiture automobile carrossée en camionnette, dont le moteur, les ailes avant, les roues avant, le radiateur, le capot et la dynamo sont démontés, le Mercredi 22 Mars 1944, à dix heures du matin, 16, rue Nicot, à Lambersart, il sera procédé à cette vente par le ministère d'un commissaire-priseur. La dite voiture, saisie par procès-verbal du ministère de M. Clément, principal clerc d'huissier, suppléant Me Ducaté, huissier à Lille, en date du 10 Décembre 1943, enregistré. — Au comptant. Pour avis : Clément.

Etude de Me Amédée DUCHANGE, Notaire à Roubaix, 9, rue du Maréchal Foch. — **Deuxième insertion.** — Suivant acte reçu par Me Duchange, notaire à Roubaix, le 15 Février 1944, enregistré à Roubaix (A. C.) le 17 Février 1944, vol. 370, f° 92, n° 521, M. Désiré LECONTE et Mme Léopoldine DELFORTRIE, son épouse, demeurant à Tourcoing, 41, rue des Omnibus, ont fait donation à M. Désiré Gérard Louis LECONTE, leur fils, demeurant à Tourcoing, 40, rue de Roubaix, d'un fonds de commerce d'entreprise de charpente et de menuiserie exploité à Tourcoing, 41, rue des Omnibus. Les oppositions seront reçues au siège du fonds dans les 20 jours de la présente insertion. Parue au B O V C, le 4 Mars 1944. Pour extrait et mention : A. Duchange.

VENTES ACHATS LOCATIONS

Côte-d'Or. Coupe 120 ha taillis et résin. pour mines et gazogène. — Blanchard, 16, rue Soleillet, PARIS. 11.588

20e Arrt. Bon imm. Loc. bourg. et comm. en partie libre. Sup 1.700 mq Rev. poss 150.000 fr. Prix 1.150.000. Nicolas, 21, rue Lisbonne, Paris Lab. 11 66

Étude de Me POISSONNIER, Notaire à Roubaix, rue Nain, 24. Le 5 Mai 1944, à 15 h., Me Poissonnier procédera en son étude à l'adjudication de Une Maison d'habitation à Roubaix, rue Carpeaux, 16, libre d'occupation : 1er Juillet 1944 — Mise-à-Prix : 150.000 fr. — Une propriété à usage de café et de salle de cinéma à Roubaix, rue Jules Guesde, 262, angle rue Copernic — Mise-à-prix : 150.000 fr — Une Maison de commerce à Roubaix rue Jules Guesde, 270 — Mise-à-Prix : 75.000 fr. Pour tous renseignements et demandes d'autorisations préfectorales, s'adresser à Me Poissonnier.

A Vend. Charente, belle Mson camp. joli site av. jdin egrém. et pot. terr. conten. 97 ares. Bénéteau, immeubl. à Ruffec (Chte)

Ronchin, maison ampl., louée 325 fr. p. m., libre apr. g., 100.000 fr. Cabinet DUTAT, immeubles, 75, r. Hôpital Militaire, Lille. Bon choix de maisons et propriétés à vendre, tx prix. 14604

A VENDRE LIBRE
Belle maison, salle bains chauf. centr. gde porte cochèr. Grand Jard. bien située 450.000 à débattre Alfred Vilquin, 4, rue de la Rondelle, Rx. de 17 h. à 19 h. 19345

CESSIONS

Sommes acheteurs ttes licences transport. Payons comptant Ets R. I. O. J. N. 52, rue Faidherbe LILLE

A céder à Douai, 120.000, CAFÉ faisant bon chiffre Matériel neuf. O.C 1 F, 1, rue de Roubaix, Lille

Cède boul quartier populaux CAFÉ, logt 5 pièces. Px : 110.000. Ecrire R. A. N. M au Réveil

Licences transports 2 t., 2 t., 5 t., 8 t. et 10 tonnes, toute la France, toutes marchandises, à céder Ets R.I.O.I.N 52, rue Faidherbe, Lille.

Café Bar Restaurant tenu dep. 20 ans Bail 9 ans à 10.000 Rect 6 à 15.000. Salle Café et salle restaur. r-de-chaus. plus 1 salle restaur. au 1er Cuisine av. frigid et glac chauf. eau. élect. Tr. bel. install. Prix : 725.000. MÉRARD, 16, bd. Sébastopol, Paris. 11567

Grand Café à rouvrir, tr. bon quartier, beau mat et gd logem. libre de suite, 125.000 frs — Lille-Commercial, 68, rue Faidherbe, Lille.

ENSEIGNEMENT

LANGUES 60 fr. par MOIS Allem. Angl. Esp. Ital. Ecole Blanchart ou p. cor Lille, 1, r. Basse Gd Place

DIVERS

Cherche VELOMOTEUR, VANDAELE, Maison du Cycle, à Fampoux. 97118

Super Rural 16 Double neuf, SOUS GARANTIE, à vendre au plus offrant avec pied ampli haut parleur. Leperre, 26, rue Bellegambe, Douai. 3 715

LA BLAKETTE
LE MEILLEUR ALLUME-FEU ACTUEL

Stes Compas, Dhem. 40, r. Mazagran, Lille-Waz. Tr. D B 31154

OCCASION UNIQUE, A VENDRE : Tracteur agricole, forestier ou routier 12/20, neuf, sur pneus gazogène Gohin-Poulenc, garantie d'usine. Pour visiter, prendre rendez-vous à M. BILLAUT, 77, boulevard de la Moselle, LILLE. 28.985

GRAND CHOIX chambres en chêne, salles à manger, cuisines modernes aux meilleurs prix avec garantie DECOTTIGNIES 39, r. de la Monnaie, Lille

Détective-privé AGENCE MARCELI. Enq. surv. constats. 64, r Bourgogne, Lille, Tél. 735-38 23e an.

Sciences Occultes

VIX, 54, r. Cardinet, Paris, fixe dates événements. vot vie 1944. Corr. seult env. 30 f. date naiss, cheveux.

MARIAGES

Demoiselle 22 ans, dotée, ép J H, bonne famille, situation libérale. LE FOYER 224, rue Nationale, Lille.

A - B - C - D

Imprimerie du « Réveil du Nord » 166, rue de Paris, LILLE
Le Gérant : Emile GEST.